



Notice d'utilisation **Logamax plus**

GB172i-14
GB172i-24
GB172i-14 KD
GB172i-20 KD

Lire attentivement avant utilisation SVP.

Sommaire

1	Explication des symboles et mesures de sécurité.....	3
1.1	Explications des symboles.....	3
1.2	Consignes générales de sécurité.....	3
2	Informations sur le produit.....	4
2.1	Déclaration de conformité.....	4
3	Utilisation	4
3.1	Marche/arrêt du chauffe-eau.....	4
3.2	Aperçu du tableau de commande	5
3.3	Symboles d'écran.....	5
3.4	Mettre le chauffage en marche	6
3.4.1	Démarrer le mode chauffage.....	6
3.4.2	Réglage de la température d'eau de chauffage maximale	6
3.5	Régler la production d'ECS	6
3.5.1	Démarrer/arrêter la production d'eau chaude sanitaire	6
3.5.2	Réglage de la température ECS.....	6
3.6	Réglage du mode été manuel.....	6
4	Désinfection thermique	7
5	Consignes pour économiser l'énergie.....	7
6	Défauts : message de défaut	8
6.1	Ouvrir / fermer le robinet du gaz	8
6.2	Élimination des défauts	8
7	Entretien	8
8	Consommation d'énergie, protection de l'environnement et recyclage.....	9
8.1	Données de produits relatives à la consommation énergétique	9
8.2	Protection de l'environnement	10
8.3	Elimination	10
9	Terminologie.....	10

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

En outre, les mots de signalement des avertissements caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :



DANGER :

DANGER signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.



AVERTISSEMENT :

AVERTISSEMENT signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.



PRUDENCE :

PRUDENCE signale le risque d'accidents corporels légers à moyens.



AVIS :

AVIS signale le risque de dégâts matériels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

1.2 Consignes générales de sécurité

Consignes destinées aux utilisateurs

Cette notice d'emploi s'adresse à l'utilisateur exploitant de l'installation de chauffage.

Les consignes de toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des dégâts matériels, des dommages corporels ou des accidents mortels.

- ▶ Lire les notices d'emploi (générateur de chaleur, régulation, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.

Utilisation conforme à l'usage prévu

Le produit doit être utilisé uniquement pour le réchauffement de l'eau de chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes!

- ▶ Éviter la formation de flammes ou d'étincelles :
 - Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
 - Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.
 - Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- ▶ Verrouiller l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un poste situé à l'extérieur du bâtiment!

Danger de mort dû à l'intoxication par les fumées

Danger de mort en cas d'échappement de fumées. En cas d'odeur de fumées, de conduites de fumées endommagées ou non étanches, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Arrêter le générateur de chaleur.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Le cas échéant, avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- ▶ Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente agréé.
- ▶ Faire immédiatement éliminer les défauts.

Inspection et entretien

L'insuffisance ou l'absence de nettoyage, d'inspection ou d'entretien peut provoquer des dégâts matériels et/ou dommages corporels, voire un danger de mort.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Faire immédiatement éliminer les défauts.
- ▶ Faire inspecter l'installation de chauffage une fois par an par un professionnel agréé et faire effectuer les travaux d'entretien et de nettoyage nécessaires.
- ▶ Faire nettoyer le générateur de chaleur au moins une fois tous les deux ans.
- ▶ Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuelle et de maintenance personnalisé avec un technicien agréé.

Transformation et réparations

Les modifications non conformes sur le générateur de chaleur ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.

- ▶ Ne jamais retirer l'habillage du générateur de chaleur.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur le générateur de chaleur ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- ▶ N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité. Installations de chauffage avec générateur de chaleur : pendant la mise en température, de l'eau risque de s'écouler par la soupape de sécurité du ballon d'eau chaude sanitaire.

⚠ Fonctionnement type cheminée

Le local d'installation doit être suffisamment aéré lorsque le générateur de chaleur récupère l'air de combustion du local.

- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ S'assurer du respect des exigences d'aération en accord avec un spécialiste :
 - en cas de transformations de la construction (par ex. remplacement des portes et fenêtres)
 - en cas d'intégration ultérieure d'appareils avec évacuation de l'air vers l'extérieur (par ex. ventilateur d'évacuation d'air, ventilateurs de cuisine ou climatiseurs).

⚠ Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité du générateur de chaleur.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (diluants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité du générateur de chaleur.

⚠ Dommages matériels dus au gel

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel **et** est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode éteint ou si le mode chauffage est verrouillé, seule la protection contre le gel est maintenue.

- ▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence et régler la température de départ au moins sur 30 °C, **-ou-**
- ▶ Faire vidanger l'eau de chauffage et l'eau chaude sanitaire au point le plus bas de l'installation par une entreprise spécialisée. **-ou-**
- ▶ Faire vidanger les conduites d'eau chaude sanitaire au point le plus bas de l'installation par une entreprise spécialisée et mélanger du produit antigel à l'eau de chauffage. Vérifier tous les 2 ans si la protection antigel nécessaire est garantie par le produit antigel.

⚠ Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

«Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou manquant d'expérience et de connaissances du produit, dans la mesure où elles sont sous surveillance, où elles ont été initiées à l'utilisation fiable de l'appareil et comprennent les dangers qui en résultent. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être exécutés par des enfants sans surveillance.»

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

2 Informations sur le produit

2.1 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes en vigueur ainsi qu'aux conditions complémentaires requises par le pays concerné. La conformité a été confirmée par le label CE.

Vous trouverez la déclaration de conformité dans la notice d'installation ou vous pouvez la demander (→ voir adresse en dernière page).

3 Utilisation

Cette notice d'utilisation explique la commande de la chaudière gaz à condensation. En fonction du module de commande utilisé, la commande de certaines fonctions peut différer de cette description. Toujours respecter la notice d'utilisation du module de commande.

3.1 Marche/arrêt du chauffe-eau

Mise en marche

- ▶ Démarrer l'appareil avec l'interrupteur marche/arrêt (→ fig. 1). L'écran est allumé et affiche la température de l'appareil.



Lorsque le symbole s'affiche sur l'écran, l'appareil reste pendant 15 minutes sur la puissance thermique minimale pour remplir le siphon des condensats dans l'appareil.

Arrêt

AVIS:

Dégâts sur l'installation dus au gel !

L'installation de chauffage risque de geler après une longue période (par ex. panne de secteur, coupure de l'alimentation électrique, alimentation défectueuse en combustible, panne de chaudière, etc...).

- ▶ S'assurer que l'installation de chauffage est en service en permanence (en particulier en cas de risque de gel).



Lorsque l'appareil est arrêté, la protection antiblocage ne fonctionne plus.

La fonction anti-blocage permet d'éviter le blocage de la pompe de chauffage et de la vanne à 3 voies après un arrêt prolongé.

- ▶ Arrêter l'appareil avec l'interrupteur marche/arrêt (→ fig. 1).

3.2 Aperçu du tableau de commande

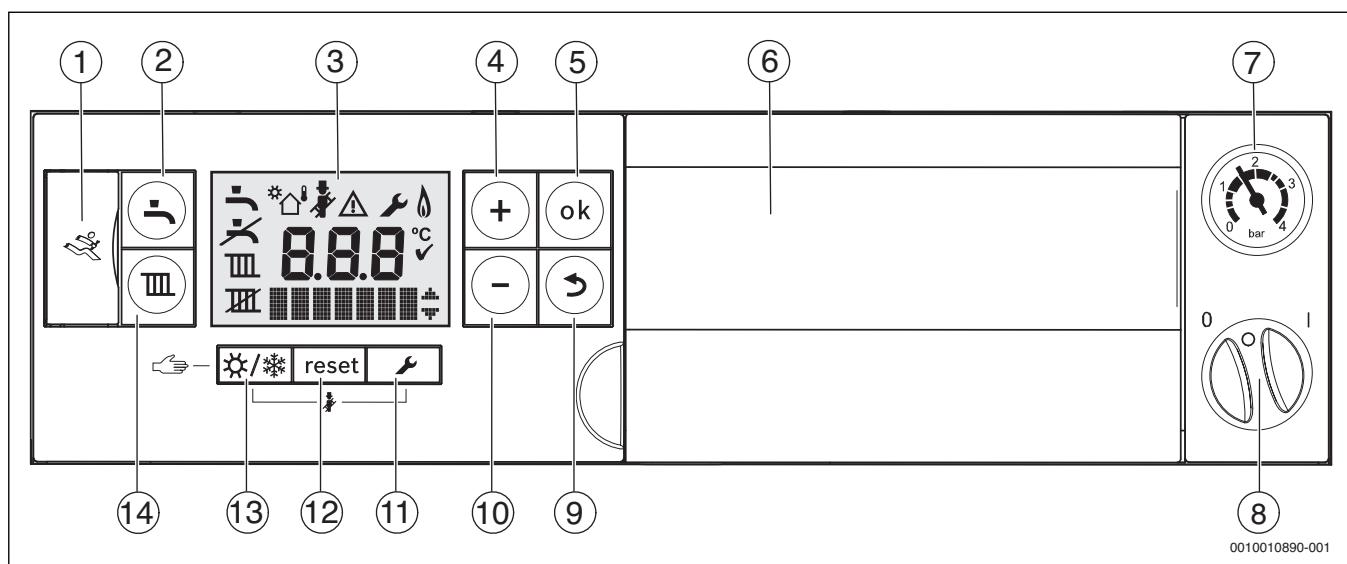


Fig. 1 Tableau de commande avec cache ouvert

- [1] Interface de diagnostic
- [2] Touche «ECS»
- [3] Ecran
- [4] Touche +
- [5] Touche ok
- [6] Emplacement pour la connexion du module de commande de la régulation en fonction de la température extérieure
- [7] Manomètre
- [8] Interrupteur marche/arrêt
- [9] Touche retour
- [10] Appuyer sur la touche -
- [11] Touche de service
- [12] Touche reset
- [13] Touche été/hiver
- [14] Touche «chauffage»

3.3 Symboles d'écran

Symbole	Explication
☰	Marche du mode ECS
✖	Arrêt du mode ECS
☰	Marche du mode chauffage
☰	Mode chauffage arrêt
*🏠	Mode solaire
🏠	Mode piloté par la température extérieure (système de régulation avec sonde de température extérieure) ¹⁾
🔥	Mode ramoneur
⚠	Défaut
🔧	Mode de service
🔥	Fonctionnement du brûleur
°C	Unité de température
✓	Enregistrement terminé
➡	Affichage d'autres menus/fonctions de service, faire défiler avec les touches + et -

1) Ne s'affiche pas sur tous les appareils

Tab. 1 Symboles d'écran (→ Fig. 1)

3.4 Mettre le chauffage en marche

3.4.1 Démarrer le mode chauffage

- ▶ Appuyer sur la touche  plusieurs fois jusqu'à ce que le symbole  ou  clignote.
- ▶ Appuyer sur la touche + ou - pour enclencher ou arrêter le mode chauffage.
 -  = mode chauffage
 -  = pas de mode chauffage



Si «pas de mode chauffage» a été réglé, le chauffage ne peut pas être activé par le système de régulation raccordé.

- ▶ Appuyer sur la touche **ok** pour enregistrer le réglage. Le symbole  s'affiche rapidement. Si le brûleur est enclenché, le symbole  s'affiche.

3.4.2 Réglage de la température d'eau de chauffage maximale

La température de l'eau de chauffage est réglée via la température de départ. La température de départ maximale peut être réglée entre 30 °C et 82 °C¹⁾. Elle peut également être réglée via cette fonction. La température de départ actuelle est affichée.



Pour les chauffages au sol, tenir compte de la température de départ maximale autorisée.

Si le mode chauffage est enclenché :

- ▶ Appuyer sur la touche .
- La température de départ maximale réglée clignote à l'écran et le symbole  s'affiche sur l'écran.
- ▶ Appuyer sur les touches + ou - pour régler la température de départ maximale souhaitée.

Température départ	Exemple d'application
Env. 50 °C	Chauffage au sol
Env. 75 °C	Chauffage par radiateurs
Env. 82 °C	Chauffage par convecteurs

Tab. 2 Température de départ maximale

- ▶ Appuyer sur la touche **ok** pour enregistrer le réglage. Le symbole  s'affiche rapidement.

3.5 Régler la production d'ECS

3.5.1 Démarrer/arrêter la production d'eau chaude sanitaire

- ▶ Appuyer sur la touche  plusieurs fois jusqu'à ce que le symbole  ou  clignote.
- ▶ Appuyer sur les touches + ou - pour régler le mode ECS souhaité :
 -  = mode ECS
 -  + **eco** = mode eco
 -  = pas de mode ECS



Si «pas de mode ECS» a été réglé, la production d'ECS ne peut pas être activé par le système de régulation raccordé.

- ▶ Appuyer sur la touche **ok** pour enregistrer le réglage. Le symbole  s'affiche rapidement. Si le brûleur est enclenché, le symbole  s'affiche.

1) La valeur maximale peut être diminuée par le technicien.

Mode eau chaude sanitaire ou eco ?

Pour les appareils GB172i- ... :

• Mode ECS

Si la température du ballon ECS descend en dessous de la température réglée de plus de 5 K (°C), le ballon est réchauffé jusqu'à la température réglée. Puis l'appareil se met sur mode chauffage.

• Mode eco

Si la température dans le ballon descend sous la température réglée de plus de 10 K (°C), le ballon est réchauffé jusqu'à la température réglée. Puis l'appareil se met sur mode chauffage.

Pour les appareils GB172i- ... K... :

• Mode ECS

L'appareil est maintenu en permanence à la température réglée. Les temps d'attente sont donc courts pour les prélevements d'eau chaude sanitaire. L'appareil se met en marche même en l'absence d'utilisation d'eau chaude sanitaire.

• Mode eco

Le réchauffage à la température réglée ne se fait que lorsque de l'eau chaude sanitaire est prélevée.

3.5.2 Réglage de la température ECS

AVERTISSEMENT :

Risques d'accidents par brûlures !

- ▶ Ne pas régler la température à plus de 60 °C en mode normal.

- ▶ Appuyer sur la touche .

Température d'eau chaude sanitaire réglée clignote.

- ▶ Appuyer sur les touches + ou - pour régler la température d'eau chaude sanitaire souhaitée entre 40 et 60 °C.

- ▶ Appuyer sur la touche **ok** pour enregistrer le réglage.

Le symbole  s'affiche rapidement.



Dans certains cas, par ex. en cas d'utilisation d'un groupe de production d'ECS, il peut s'avérer nécessaire de régler une température ECS supérieure à 60 °C.

3.6 Réglage du mode été manuel

Le circulateur, et par conséquent le chauffage, sont arrêtés. L'alimentation en eau chaude sanitaire ainsi que l'alimentation électrique du système de régulation sont maintenues.

Mise en marche/arrêt du mode été manuel :

- ▶ Pour activer :  plusieurs fois jusqu'à ce que le symbole  clignote.
- ▶ Pour arrêter :  plusieurs fois jusqu'à ce que le symbole  clignote.
- ▶ Appuyer sur la touche **ok** pour enregistrer le réglage. Le symbole  s'affiche rapidement.

Vous trouverez des renseignements complémentaires dans la notice d'utilisation du système de régulation.

4 Désinfection thermique

Pour éviter toute contamination bactérienne de l'eau chaude sanitaire sur les appareils avec ballon d'ECS, par exemple par les légionnelles, nous recommandons d'effectuer une désinfection thermique après un arrêt prolongé.

Vous pouvez programmer un régulateur de chauffage avec commande ECS de telle sorte qu'une désinfection thermique ait lieu. Vous pouvez également charger un professionnel d'effectuer la désinfection thermique.



PRUDENCE :

Risques d'accidents par brûlures !

Au cours de la désinfection thermique, le prélèvement d'eau chaude sanitaire peut entraîner des risques de brûlures graves.

- ▶ Uniquement utiliser la température d'ECS maximale réglable pour la désinfection thermique.
- ▶ Informer l'occupant de l'habitation des risques de brûlure.
- ▶ Prévoir la désinfection thermique en dehors des heures de service normales.
- ▶ Ne pas prélever d'eau chaude sanitaire sans l'avoir mélangée.

Une désinfection thermique conforme concerne le système ECS ainsi que les points de puisage.

- ▶ Régler la désinfection thermique dans le programme ECS du régulateur de chauffage (→ notice d'utilisation du régulateur de chauffage).
- ▶ Fermer les points de puisage d'eau chaude sanitaire.
- ▶ Régler la pompe de bouclage éventuelle en mode continu.
- ▶ Dès que la température maximale est atteinte : retirer successivement de l'ECS du point de soutirage d'ECS suivant jusqu'au point le plus éloigné, jusqu'à ce que de l'eau chaude à au moins 70 °C se soit écoulé pendant 3 minutes.
- ▶ Réinitialiser les réglages d'origine.

5 Consignes pour économiser l'énergie

Chauffage économique

L'appareil a été conçu pour une consommation énergétique et une pollution faibles avec un confort élevé. L'alimentation du brûleur en combustible est régulée selon les besoins thermiques de l'habitation. Si les besoins diminuent, l'appareil continue de fonctionner en petite puissance. Le professionnel nomme ce principe régulation continue. Cette régulation continue permet de minimiser les variations de température et de répartir la chaleur de manière constante dans les pièces. Il est donc possible que l'appareil fonctionne longtemps tout en consommant moins de combustible qu'un appareil qui s'enclenche et s'arrête en permanence.

Régulation de chauffage ; réglementation relative à l'économie d'énergie

Utiliser le régulateur Buderus.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques afin d'atteindre la température ambiante souhaitée. Augmenter la température ambiante souhaitée sur le régulateur si la température n'est pas atteinte après un certain temps.

Chauffage au sol

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant comme température de départ maximale.

Aérer

Pendant l'aération des pièces, fermer les vannes thermostatiques et ouvrir complètement les fenêtres pendant une courte durée. Pour aérer, ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Sinon, la chaleur s'échappe continuellement de la pièce sans améliorer significativement l'air ambiant.

ECS

Sélectionner toujours la température ECS au minimum. Un réglage faible au niveau du thermostat permet des économies d'énergie importantes. De plus, des températures ECS élevées provoquent une calcification plus forte et altèrent ainsi le fonctionnement de l'appareil (par ex. temps de chauffage plus longs ou quantités d'écoulement plus faibles).

Pompe de bouclage

Régler une pompe de circulation éventuelle pour l'eau chaude sanitaire par un programme horaire selon les besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

6 Défauts : message de défaut

6.1 Ouvrir / fermer le robinet du gaz

- ▶ Tourner la poignée vers la gauche jusqu'à la butée (poignée dans le sens du flux = ouvrir).
- ▶ Tourner la poignée vers la droite jusqu'à la butée (poignée perpendiculaire au sens du flux = fermer).

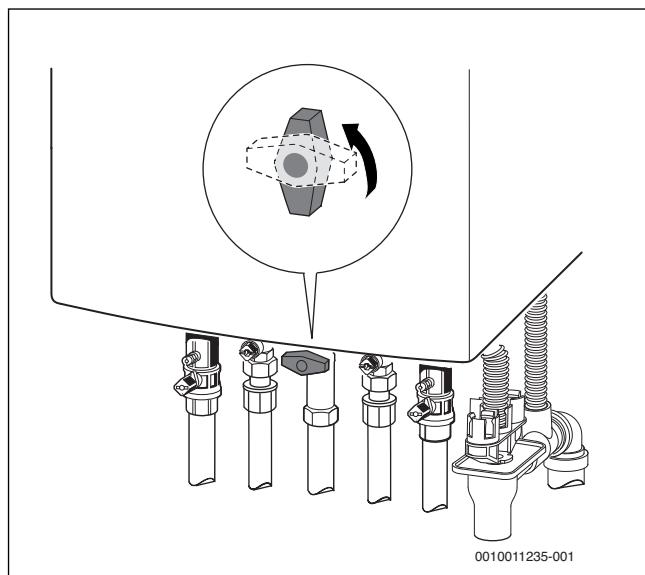


Fig. 2 Ouvrir le robinet de gaz

6.2 Élimination des défauts

Le symbole indique qu'un défaut est apparu. La cause du défaut s'affiche de manière codée (par ex. code de défaut **6A 227**).

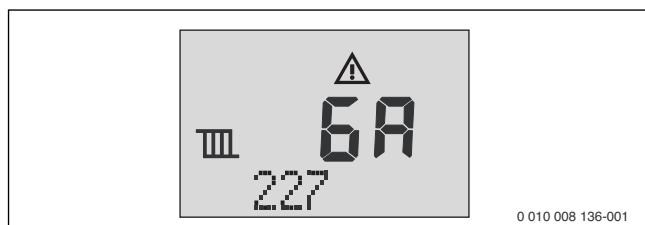


Fig. 3 Exemple de code de défaut

- ▶ Arrêter puis réenclencher l'appareil.
 - ou-
 - ▶ Appuyer sur la touche reset jusqu'à ce que **Réinitialisation** s'affiche. L'appareil se remet en marche et la température de départ est affichée.
- Si la panne ne peut pas être éliminée :
- ▶ Contacter un installateur ou le service après-vente.
 - ▶ Lui indiquer le code de défaut affiché et les caractéristiques de l'appareil.

Caractéristiques techniques de l'appareil

Désignation de l'appareil ¹⁾	
Numéro de série ¹⁾	
Date de la mise en service	
Fabricant de l'installation	

1) Les indications figurent sur la plaque signalétique placée dans le cache du tableau de commande.

Tab. 3 Caractéristiques de l'appareil à transmettre en cas de défaut

7 Entretien

Inspection et entretien

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement (loi relative à la lutte contre les pollutions).

Une inspection et un entretien réguliers sont les conditions préalables à un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement de l'installation de chauffage.

Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuel et de faire effectuer l'entretien selon les besoins par une entreprise spécialisée agréée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Remédier immédiatement aux défauts constatés.

Nettoyer le carénage

Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou caustiques.

- ▶ Essuyer le carénage avec un chiffon humide.

Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage

La pression de service s'élève à 1 à 2 bars en fonctionnement normal.

Si une pression de service supérieure est nécessaire, votre spécialiste vous fournira la valeur requise.

- ▶ Relever la pression de service actuelle sur le thermomètre (→ Fig. 1, page 5).

Rajouter de l'eau de chauffage

L'alimentation en eau de chauffage est différente sur chaque installation. Demandez donc à votre chauffagiste de vous montrer la marche à suivre.

AVIS:

Dommages matériels dus à des variations de température importantes !

En rajoutant de l'eau de chauffage froide dans une chaudière chaude, les tensions thermiques peuvent provoquer des fissures.

- ▶ Ne remplir l'installation de chauffage qu'à froid. Température de départ maximale 40 °C.

La pression maximale de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

Purger les radiateurs

Si les radiateurs ne chauffent pas de manière identique :

- ▶ Purger les radiateurs.

Rajout de liquide caloporeur pour les installations solaires

L'appoint de liquide caloporeur ne doit être réalisé que par un spécialiste.

La pression maximale de 6 bars, pour la température la plus élevée de l'installation solaire, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

8 Consommation d'énergie, protection de l'environnement et recyclage

8.1 Données de produits relatives à la consommation énergétique

Les données produits suivantes satisfont les exigences des réglementations n° 811/2013, 812/2013, 813/2013 et 814/2013 en complément de la directive 2010/30/EU.

Caractéristiques du produit	Symbole	Unité	7 736 901 118 7 736 901 082	7 736 901 119 7 736 901 120	7 736 901 121 7 736 901 122	7 736 901 123 7 736 901 124
Type du produit	-	-	GB172i-14 GB172iW-14	GB172i-24 GB172iW-24	GB172i-14 KD GB172iW-14 KD	GB172i-20 KD GB172iW-20 KD
Chaudière à condensation	-	-	Oui	Oui	Oui	Oui
Dispositif de chauffage mixte	-	-	Non	Non	Oui	Oui
Puissance thermique nominale	P _{rated}	kW	14	24	14	20
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η _S	%	93	93	93	93
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A
Production de chaleur utile						
A la puissance thermique nominale et en régime haute température ¹⁾	P ₄	kW	14,0	24,0	14,0	20,0
A 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ²⁾	P ₁	kW	4,7	8,0	4,7	6,7
Rendement						
A la puissance thermique nominale et en régime haute température ¹⁾	η ₄	%	87,4	87,8	87,4	87,8
A 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température ²⁾	η ₁	%	98,1	98,0	98,1	97,4
Consommation d'électricité auxiliaire						
A pleine charge	el _{max}	kW	0,040	0,060	0,040	0,047
A charge partielle	el _{min}	kW	0,012	0,018	0,012	0,018
En mode veille	P _{SB}	kW	0,002	0,002	0,002	0,002
Autres caractéristiques						
Pertes thermiques en régime stabilisé	P _{stby}	kW	0,060	0,060	0,060	0,060
Emission d'oxyde d'azote	NOx	mg/kWh	20	23	20	23
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L _{WA}	dB	47	50	47	48
Caractéristiques supplémentaires pour les dispositifs de chauffage mixtes						
Profil de soutirage déclaré	-	-	-	-	XL	XL
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh	-	-	0,108	0,079
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh	-	-	24	17
Consommation journalière de combustible	Q _{fuel}	kWh	-	-	22,587	8,486
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	-	-	18	7
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η _{wh}	%	-	-	83	84
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	-	-	-	-	A	A

1) Un fonctionnement à haute température implique une température de retour de 60 °C à l'entrée de l'appareil de chauffage et une température de départ de 80 °C à la sortie.

2) Le fonctionnement à basse température implique une température de retour (à l'entrée de l'appareil de chauffage) sur les chaudières à condensation de 30 °C, sur les chaudières basse température de 37 °C et sur les autres appareils de chauffage de 50 °C

Tab. 4 Données de produits relatives à la consommation énergétique

8.2 Protection de l'environnement

La protection de l'environnement est une valeur de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, leur rentabilité et la protection de l'environnement. Les lois et les règlements concernant la protection de l'environnement sont strictement observés. Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleures technologies et matériaux possibles.

8.3 Elimination

Emballage

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

9 Terminologie

Pression de service

La pression de service est la pression de l'installation de chauffage.

Appareil à condensation

La chaudière à condensation utilise non seulement la chaleur produite lors de la combustion, en tant que température mesurable des fumées, mais également la chaleur supplémentaire provenant de la vapeur d'eau. C'est pourquoi, une chaudière à condensation a un rendement particulièrement élevé.

Production instantanée

L'eau de réchauffe en circulant dans l'appareil. La capacité de puisage maximale est disponible rapidement sans délai d'attente ni interruption nécessaire au réchauffement.

Régulateur de chauffage

Le régulateur de chauffage assure la régulation automatique de la température de départ en fonction de la température extérieure (pour les régulateurs en fonction de la température extérieure) ou de la température ambiante en liaison avec un programme horaire.

Retour chauffage

Le retour chauffage est le tuyau dans lequel retourne l'eau de chauffage en provenance des surfaces de chauffe et en direction de la chaudière, avec une température plus faible.

Départ chauffage

Le départ chauffage est le tuyau dans lequel circule l'eau de chauffage depuis la chaudière en direction des surfaces de chauffe, avec une température plus élevée.

Eau de chauffage

L'eau de chauffage est l'eau utilisée pour remplir l'installation de chauffage.

Vanne thermostatique

La vanne thermostatique est un régulateur mécanique de température garantissant, via une vanne et en fonction de la température ambiante, un débit plus faible ou plus élevé de l'eau de chauffage permettant de maintenir la température à une valeur constante.

Siphon

Le siphon est un coupe-odeur permettant d'évacuer l'eau provenant d'une soupape de sécurité.

Température départ

Température de l'eau de chauffage réchauffée qui coule depuis le générateur de chaleur en direction des surfaces de chauffe.

Pompe de bouclage

La pompe de bouclage permet à l'eau chaude sanitaire de circuler entre le ballon et les points de puisage. L'eau chaude sanitaire est ainsi disponible immédiatement aux points de puisage.

Index

A

Affichage défaut	8
Appareil usagé.....	10
Appareils usagés.....	10
Arrêt	
Chauffage.....	6
Mode chauffage.....	6
Mode ECS	6
Mode été manuel	6

C

Caractéristiques de l'appareil	
Données de produits relatives à la consommation énergétique...	9
Consignes pour économiser l'énergie	7
Consommation d'énergie	9

D

Défauts	
message de défaut	8
Désinfection thermique	7
Données de produits relatives à la consommation énergétique....	9

E

Eléments de commande.....	5
Elimination	9, 10

F

Fumées	3
--------------	---

M

Maintenance	8
Messages d'écran	5
Mettre l'appareil en marche	4
Mettre le chauffage en marche.....	6
Mise en marche	
Appareil	4
Chauffage.....	6, 6
Mode chauffage.....	6
Mode ECS	6
Mode été manuel	6
Mise en marche/arrêt du chauffage	6
Mise en marche/arrêt du mode chauffage.....	6
Mise en marche/arrêt du mode ECS	6
Mode eco.....	6

O

Odeur de fumées.....	3
Odeur de gaz	3

P

Protection de l'environnement.....	9, 10
------------------------------------	-------

R

Recyclage	10
Réglage de la température ECS	6
Réglage du mode été.....	6
Réglage du mode été manuel	6

S

Service.....	8
--------------	---

U

Utilisation	4
Utilisation conforme à l'usage prévu	3

Fabricant

Bosch Thermotechnology n.v./s.a.

Buderus

Kontichsesteenweg 60

2630 Aartselaar

Tél. Installateur : 0032 78 050 786

Tél. Particulier : 0032 70 246 072

Fax: 0032 16 400 406

www.buderus.be

info@buderus.be

**Service après-vente
(pour entretien et réparation)**

Tél.: 0032 78 050 780

Fax: 0032 78 050 781

www.myservice.be

planning@myservice.be



Deutsche Fassung auf Anfrage erhältlich.

Buderus